

COMPTE - RENDU
du Conseil Municipal du 07 avril 2016

Etaient présents : MM. Alain LOUCHE, Maire, Louis DURBEC, Jean-Marie VIALLE, Robert HILAIRE, Mmes Clothilde FREUCHET et Bernadette FORT, adjoints, Mmes Céline JOUVE, Ingrid RABATÉ, Marie-Thérèse MATHON, Pascale CHATEAU et Amandine BLACHIER-VERDIER MM. Yves JOLY, Gérard MERCIER, Guy REYGNIER, Philippe RIVAT et Louis ROCHAT, conseillers municipaux.

Procurations de Nicole GHIGNON à Louis DURBEC et de Marie-Rose PRAT à Clothilde FREUCHET.

Excusé(s) : /

Absent(s) : T.LANDI

Secrétaire de séance : Amandine BLACHIER-VERDIER

1 – Finances :

- a) Vote du taux d'imposition des taxes locales inchangés par 17 voix pour et 1 abstention (L.ROCHAT), 13,74 % TH, 12,59 % TFB et 110,51 % TFNB.
- b) Le Conseil Municipal vote par 18 voix pour, le Budget Primitif 2016. La section d'exploitation, pour un montant de dépenses et de recettes : 1 706 998,46 € et la section d'investissement pour un montant de dépenses et recettes : 2 621 079,69 € dont les restes à réaliser 2015 en dépenses pour 528 100,00 € et 615 900,00 en recettes.
- c) Par 18 voix pour, le Conseil Municipal approuve le projet d'éclairage public sur le site de « La Comballe ». Travaux estimés à 28 000 € TTC. La maîtrise d'ouvrage sera confiée au SDE 07 et une subvention est sollicitée pour ce programme comprenant également les travaux de terrassement et pose des gaines réalisés par l'Entreprise COLAS.

2 – Travaux :

- a) Par 17 voix pour et 1 abstention (I.RABATÉ), mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Etablissements recevant du Public de la Commune (Ad'AP). Celui-ci sera effectué sur une période et sur une durée de trois ans.

3 – Personnel :

- a) Par 18 voix pour, modification du régime indemnitaire suite à des mouvements de grade.
- b) Par 18 voix pour, attribution d'une Indemnité d'Exercice des Missions des Préfectures (IEMP) qui sera versée annuellement en une seule fois, coefficient multiplicateur de 0 à 3.

4 – Questions diverses :

- a) Bistrot de Pays : la commission travaille sur les candidatures.

Fait à Veyras, le 12 avril 2016

Le Maire,

Alain LOUCHE

